

Promouvoir l'activité physique en jouant collectif

En cours de révision, la loi fédérale de 1972 sur l'encouragement du sport incitera désormais, plus globalement, à «l'activité physique». Un objectif servi notamment par la formation, sous l'égide de l'Office fédéral du sport, de coordinateurs de sport chargés de valoriser et développer en réseau les ressources sportives des communes ou des régions. Le plan directeur des sports de Bulle, riche de 47 projets, illustre l'apport d'un coordinateur de sport dans une commune qui «bouge».

Prochainement étendue, la loi fédérale qui encourage le sport visera plus largement à «accroître les capacités physiques de la population, promouvoir la santé, encourager le développement global de l'individu et renforcer la cohésion sociale». Au-delà des sports établis, il s'agit de promouvoir l'exercice physique pour tous, sous toutes les formes, en considérant non seulement les clubs et associations sportives, ou l'école, mais aussi le citoyen au quotidien, la sphère professionnelle et bien sûr les collectivités, avec tous leurs aménagements liés à la mobilité, aux loisirs...

La Commune de Nendaz dans le peloton de tête

L'Office fédéral du sport (OFSP), avec les cantons, aide aujourd'hui les villes, communes et régions à relier en réseau les entités qui, sur leur territoire, offrent des opportunités d'activités physiques. Cette recherche de synergies, ambitieuse, a été initiée au début des années 2000 par le conseiller fédéral Adolf Ogi, et elle est bien illustrée par la manifestation annuelle «La Suisse bouge», lancée en 2005, «Année du sport» lors de laquelle des communes, leurs écoles, clubs sportifs et autres partenaires proposent un éventail d'activités sportives et physiques. De quoi montrer aussi le relais privilégié pour encourager à prendre de l'exercice: la commune, ou le regroupement de communes.

Dans ce sens, entre 2003 et 2005, plusieurs communes avaient reçu un soutien fédéral pour évaluer et repenser leur offre sportive. Depuis, avec l'implication des services cantonaux des sports, une septantaine de projets, communaux ou intercommunaux ont été lancés.

La Commune de Nendaz (VS) a été – avec Vevey-Riviera – l'une des deux premières communes/régions romandes à s'engager. Nendaz a mis en place un réseau sportif local, pour ses habitants en premier lieu, pour le tourisme aussi, se



La loi en révision aura cet objectif majeur de soutenir l'activité physique en général, pour tous et sous toutes les formes. En encourageant notamment des manifestations populaires multisports.

Photos: Nicolas Repond

penchant sur les sociétés sportives, le sport à l'école, les infrastructures et leur usage optimal, etc. Deux études par questionnaire en 2005, puis 2007 ont mis en évidence une activité physique accrue à Nendaz suite à cette initiative. Manu Praz, maître de sport rattaché au Service de recherche de la Clinique de réadaptation de Sion, en était un des auteurs: «Pour l'anecdote, notre travail a permis de constater que nos sentiers pédestres seraient plus propices à l'exercice de nos aînés si on y multipliait les bancs.»

Une formation pour coordonner l'offre sportive d'une commune

Penser jusqu'au détail est une qualité attendue d'un acteur récent du concept sportif fédéral: le coordinateur de sport, plaque tournante, «moteur» dans une commune pour tout ce qui touche au sport et à l'activité physique. Vaste tâche: inventorier les opportunités locales d'exercice physique, en susciter de nouvelles, coordonner, relier tous les ser-

vices administratifs concernés par le sport – éducation, travaux publics, culture, tourisme –, informer, se faire l'interlocuteur, le conseiller des citoyens, écoles, associations, partenaires économiques, etc.

La formation de coordinateur de sport a été conçue par Josy Beer, à Macolin, sous l'égide de l'OFSP, en collaboration avec les services cantonaux compétents. Cette formation a été inaugurée en allemand en 2009 et en français en 2010, sous la responsabilité de Manu Praz. Lequel précise que les cours s'adressent «à des conseillers communaux, maîtres de sport, présidents de club, physiothérapeutes...». Un document cantonal bernois évoque pour sa part «des personnes à même de s'engager et défendre l'idée d'un réseau local de sport, des personnalités d'initiative qui ne ménagent pas leurs efforts pour des solutions consensuelles». Manu Praz ajoute: «Un futur coordinateur doit être au bénéfice d'une solide expérience sportive, et aussi être reconnu lo-

calement comme un ambassadeur du sport.»

A Bulle, les 47 projets d'un polysportif passionné

A Bulle (FR), nul souci quant à ces exigences: Carlo Gattoni, ingénieur devenu il y a 34 ans maître de sport, est d'une famille dévouée au sport. Ce sexagénaire a ainsi été engagé dans un nombre impressionnant de sociétés sportives, allant de la gymnastique au cyclisme ou à la randonnée. Il était tout désigné pour endosser la charge à temps partiel pour coordonner le sport au niveau communal, débattue en commission dès 2008, souhaitée par Sylvie Magne, responsable du dicastère Sports et espaces publics. Le maître de sport a empoigné avec enthousiasme ce dernier défi professionnel – il prendra sa retraite à l'été 2012. Entré en fonction le 1^{er} avril 2011, il était le 15 mai aux commandes de «Bull'Bouge» – 28 activités dans le cadre de «La Suisse bouge» –, tout en travaillant à un plan directeur du sport local qui fut bouclé en fin d'été. Conjuguant ses nouvelles fonctions communales et sa formation à Macolin – trois modules de trois jours plus stage de six jours –, le coordinateur bullois a pragmatiquement choisi l'élaboration de ce plan directeur comme volet pratique de sa formation.

Méthode et pragmatisme, la base d'un plan directeur

Complétant un inventaire des associations – une cinquantaine de clubs sportifs à Bulle – et des infrastructures, quasi complètes, avec l'achèvement de trois halles en 2013, Carlo Gattoni a effectué un sondage «auprès de citoyens, d'enseignants, de clubs sportifs et de conseillers généraux, pour dégager les points de satisfaction quant à la politique et l'offre sportive bulloises. Note de satisfaction globale: 7,75 sur 10!», sourit Carlo Gattoni. A qui les sondés devaient faire part aussi d'améliorations souhaitées, et avec quelles priorités.

En suite de quoi Carlo Gattoni a compilé un programme de législature 2011-2016. En appliquant ce principe fondamental apporté par la formation de coordinateur de sport: jouer «collectif», au-delà de la commune ou de la région s'il le faut. Le plan directeur des sports de Bulle a ainsi bénéficié de l'expérience du directeur-adjoint des sports de la ville de Lausanne, Nicolas Pittet. Les spécificités bulloises ont pris place dans un cadre énonçant des thèmes (p. ex. santé, social, enfants, aînés, handicapés, installations, manifestations) et des principes (faciliter l'accès au sport

pour les aînés ou les handicapés, combattre la sédentarisation, assurer aux enfants assez de places de jeux, développer le bénévolat, la collaboration entre clubs, l'éthique sportive). De là, des objectifs ont été précisés, tels qu'enrichir l'offre de sport facultatif à l'école, s'intéresser aux sports nouveaux, collaborer avec des structures de santé ou de suivi de la jeunesse.

Ce balisage systématique est aujourd'hui traduit dans 47 projets: «Ça va du développement des réseaux pédestres et cyclables à des ateliers sportifs gratuits le samedi soir, dès 12 ans, SamedisSports, organisés par des clubs sportifs», se réjouit Carlo Gattoni. «Nous réfléchissons aussi aux coûts du sport et aux aides nécessaires, travaillons à une communication optimale entre services communaux.»

La régionalisation, une évolution naturelle des réseaux locaux de sport?

Un objectif majeur de la législature 2011-2016 à Bulle est de contribuer à une mise en réseau au niveau régional du domaine sportif: membre de la commission des sports des 26 communes de l'Association Régionale la Gruyère (ARG), Carlo Gattoni a participé au développement du projet de futur centre sportif régional et au concept en vue de régionaliser les frais d'exploitation des infrastructures lourdes (piscines, patinoire), et aussi à la mise sur pied d'une coordination développant le sport scolaire facultatif et d'une harmonisation des subventions aux sociétés sportives.

A des rythmes différents selon les régions, et les besoins, l'approche intercommunale de la coordination du sport fait son chemin. Ainsi par exemple,

dans le Jura Bernois «le Conseil opérationnel sport a défini six régions, représentant 49 communes, 52 000 habitants et près de 300 sociétés sportives, où six coordinateurs de sport devraient œuvrer à une mise en réseau, avec le soutien du canton», explique Martin Reber, de l'Office bernois des sports, filiale de La Neuveville.

Mise en réseau bien menée – communication de même

Une fois rassemblées toutes les informations, initiées les synergies entre administrations, associations, partenaires financiers, etc., reste à en traduire le résultat pour le premier destinataire: le public. Dans le cadre de leur formation, les coordinateurs de sport reçoivent des conseils en communication qui, en plus de préparer à défendre des projets auprès de décideurs politiques ou de sponsors, aident à intervenir dans les médias. D'ores et déjà, à Bulle, Carlo Gattoni a pu informer via une pleine page dans le bulletin communal – avec compléments sur internet – tandis qu'un livret présentera bientôt l'ensemble de l'offre sportive bulloise.

Jean-Luc Renck

Informations:

Formation OFSPO, www.baspo.admin.ch (Prestations > Formation > Sport populaire > Coordinateur)

«La Suisse bouge» 2012, www.schweizbewegt.ch/fr

Nendaz Sports, www.nendaz.org (Sport > Nendaz Sport > Entre les lignes > Presse & archives, accès aux deux rapports en PDF)

Sport à Bulle, www.bulle.ch (sports et loisirs, (voir aussi Bulletin communal en PDF, décembre 2011)

Congrès SportCity, www.sport-city.ch



Les coordinateurs de sport communaux ou régionaux aident à la lisibilité de l'offre sportive locale, encouragent son développement, facilitent des prestations pour tout citoyen, etc.